

Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - Tél. : 01 48 55 10 88

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 28 JUIN 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire
desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis **à ROSNY-SOUS-BOIS (93110)**

Résidence de Tourisme, dénommée **résidence « Gabriel Péri »**

7 rue d'Aurion

Cadastré section O numéros 367 et 368 dans les lots de volume 1, 5, 6 et 7.

Le lot numéro 104 : Au septième étage, porte 701, **UN APPARTEMENT** de type T2, portant
le n° A 7.01 sur le plan, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 24 février 2022 par Maître Philippe
LETELLIER, Huissier de Justice associé à TREMBLAY-EN-FRANCE (93) : une pièce principale en entrant (séjour)
avec coin-cuisine, une chambre avec placard-penderie, une salle de bain avec w.-c.

SUPERFICIE privative totale : 35,25 m².

Avec les 113/10.000^{èmes} des parties communes et charges générales de copropriété.

Les lieux sont donnés en location à la société APPART'CITY en vertu d'un bail commercial.

Cette vente a lieu **à la requête de la SCP Delphine RAYMOND, prise en la personne de Maître Delphine RAYMOND**, Mandataire Judiciaire,
désignée en qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de Madame Anouck COLSON, ouverte par jugement du Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN
du 09 janvier 2020, domiciliée es-qualités en son cabinet 26 rue Mally, 66000 PERPIGNAN. Ayant pour Avocat plaidant, Maître Sophie MONESTIER, Avocat au
Barreau des Pyrénées-Orientales et pour Avocat postulant Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (Cinquante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Avec possibilité de baisse d'un quart du prix, en cas de carence d'enchères, et sans nouvelle publicité

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

**Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
d'un montant de 5.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères**

Fait et rédigé à VILLEMOMBLE (93), le 6 mai 2022. Signé : Maître Anne SEVIN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/05174.

- **A Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 9 bis avenue de la
République, 93250 VILLEMOMBLE - Tél. : 01 48 55 10 88

- **A Maître Sophie MONESTIER**, Avocat au Barreau des Pyrénées-Orientales, demeurant 30 boulevard Clemenceau, 66000 PERPIGNAN

Sur le site « **avoventes.fr** ».

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 22 JUIN 2022 de 14 H 30 à 15 Heures
